# Rappel de produit pour des raisons de sécurité

**Publication du 13/03/2025**

## MAISON BIARD rappelle Saucisson et saucisse sèche de sanglier



- Noms des modèles ou références concernés : **Saucisson sec de sanglier Saucisse sèche de sanglier**
- Marque : **Maison Biard**
- **Lot date de fabrication : 27/09/24**
  **Lot date de fabrication : 27/09/24**
- Conditionnements : **produit nu**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/10/2024 au 13/03/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Boutique Maison BIARD ( 8 place de l'hôtel de ville 09120 Varilhes)**
- Distributeurs : **Boutique Maison Biard**

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Absence d'analyse de trichine**
- Risques encourus par le consommateur : **Parasites de viandes d'équidés et suidés, porc, sanglier, (ex : Trichinella)**

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  **Le parasite Trichinella peut provoquer chez l'homme la trichinellose, maladie transmise par la consommation de viande crue ou insuffisamment cuite, et qui se manifeste par des signes digestifs (vomissements, diarrhée,...) suivis, dans les 8 à 15 qui suivent, d'une fièvre parfois élevée, accompagnée de douleurs musculaires intenses. Un œdème du visage est souvent observé et des complications neurologiques ou cardiaques potentiellement graves peuvent survenir en l'absence de traitement adapté. La cuisson à cœur (non rosée) des viandes et produits dérivés à cuire (chair à saucisse, saucisses à cuire, lardons, etc..) permet de tuer les larves infestantes.**

## RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 27 mars 2025**

## CONTACT

- Numéro de contact : **0561675139**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**https://rappel.conso.gouv.fr**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre